

Le train repart. A Templeuve, l'accueil est des plus froids.

En revanche, ovations à Orchies, mitigées par des cris : « A bas Badinguet ! »

Détail caractéristique sur la voie, plusieurs gendarmes s'arrêtent le salut militaire.

A Saint-Amand, quelques sifflets. Deux artilleurs viennent serrer la main de M. Boulanger.

Deux mille personnes à la gare, foule endimanchée. Trois drapeaux viennent à la rencontre du général, une vaine en Alsacienne, Angèle Emir-gand; les deux autres, vêtues de blanc avec l'écharpe tricolore, elles présentent à M. Boulanger des bouquets d'œillets rouges.

Sur la queue, les délégués boulangistes s'avaient pour souhaiter la bienvenue.

La sortie de la gare se fait péniblement; les gendarmes à cheval sont massés pour maintenir l'ordre.

Des acclamations se font entendre, puis quelques sifflets. Les gendarmes escortent la voiture; M. Boulanger arrive à l'hôtel du Commerce, suivi de la foule.

Un incident se produit. Dans une salle se tenait une réunion des actionnaires des charbonnages de Thienvillers; le général entre et salue d'un signe de tête. Après qu'il a tourné les dos, des mécontentements et des altercations s'élevèrent.

M. Boulanger monte alors dans sa chambre, et sur les cris de la foule, paraît au balcon, et respire à pleins poumons les cris qui lui sont adressés.

Réception meilleure qu'à Lille.

L'aspect de la ville. Sur la Grand-Place et dans les rues voisines, une animation inusitée a régné pendant la plus grande partie de la journée.

Rue de Lille, on se livre à des préparatifs extraordinaires pour la réception du général, qui doit traverser cette ville en passant à Anzin.

Le départ pour Anzin. Quelques minutes avant deux heures, le général monte en landau et se dirige vers la rue de Lille. Dix voitures le suivent, ainsi qu'une foule extrêmement sympathique.

La rue de Lille offre un aspect très pittoresque. Il n'est guère de maison qui ne soit pavisée. A toutes les fenêtres, des spectateurs crient : Vive Boulanger !

Devant la caserne Vincent, un baby, le fils de M. Cornu, offre au général un bouquet et débite un compliment généralement connu.

Le général l'embrasse et chacun d'applaudit. A la caserne Vincent, on voit des soldats à toutes les fenêtres.

Au moment où le cortège va franchir les fortifications, quelques coups de sifflet retentissent.

La réception faite par les Anzinois à M. le général Boulanger a été brillante.

Beaucoup de maisons étaient pavisées, entre autres celles du maire et des conseillers municipaux.

La grande rue d'Anzin, il y a un monde énorme. Acclamations boulangistes sur toute la ligne. Les mineurs, endimanchés, chantent la *Revue et la Boulangerie*.

On arrive sur la place de la mairie, où grouille une véritable fourmilière humaine.

Des mats garnis d'oriflammes sont plantés de chaque côté de la place.

La *Musique municipale*, dirigée par M. Delgrange, chevalier de la Légion d'honneur, est sur le kiosque. A l'approche du cortège boulangiste, elle attaque la *Marseillaise*, puis joue la *Revue*.

Une acclamation immense, irrésistible, retentit.

C'est alors que se place un incident que nous rapportons plus loin et qui a produit une très vive émotion.

La mairie d'Anzin est entièrement pavisée. Sur le frontispice, un écusson où on lit ces mots : la commune d'Anzin au général Boulanger, d'après du Nord.

L'escalier d'honneur d'Anzin est recouvert d'un vrai flot humain.

Le général est presque porté dans le salon des fêtes.

M. Jaquemont, maire d'Anzin, en habit noir et cravate blanche, a soulevé la bienvenue à M. Boulanger, qui a répondu en quelques mots de remerciement.

Pais on a bu les vins d'honneur et la musique accompagnée de son président, M. Lambert, est montée dans la salle et a joué la *Marseillaise* et la *Revue* d'un ton très énergique.

Le général s'est montré deux fois au balcon et a été acclamé par la multitude qui remplissait toute la place.

La mairie d'Anzin s'est efforcée au milieu d'un enthousiasme dont on a rarement l'exemple.

Un incident à Anzin. Comme nous l'avons dit plus haut, un incident assez grave s'est produit à Anzin, sur la place de la Mairie.

Un moment où débouchait le cortège boulangiste, un individu de Valenciennes, nommé Langlois, qui se trouvait à l'une des fenêtres de la maison Garion-Delmoite, a sifflé avec persistance.

Une manifestation hostile a eu lieu aussitôt devant la maison Garion-Delmoite. On a conspué Langlois, on a même jeté du gravier sur lui.

A bout d'un quart d'heure, M. le commissaire est sorti en disant que l'affaire n'avait aucune gravité, que Langlois avait affirmé n'avoir jamais eu la moindre intention de prendre pour objectif le général Boulanger. Puis il a fait disperser la foule.

Quant à Langlois, il est sorti par une porte dérobée et a disparu sans laisser de traces.

D'Anzin à Denain. Le départ d'Anzin s'effectue au milieu d'un vif enthousiasme.

A la suite du landau du général, viennent deux voitures dans lesquelles ont pris place MM. le baron Dugué, le colonel Comte, Le Marois, le baron de Courcelles, Charles Chincholle, le *Figaro*; Maigret, de la *Cocarde*; Fernand Xau, du *Gil-Blas*; Fischon, de la *Lanterne*; Bois-Glavy, de *La Gazette*; Lucien Nicot, de la *France*; Meny, de l'*Indépendant*; Guillot, du *Petit Nord*.

Le trajet d'Anzin à Denain n'a été pour le général qu'une longue ovation.

A chaque hameau, des manifestations sympathiques se produisent.

A travers les prairies et les champs on voit des gens accourir pour saluer le général.

Les nombreux bergers qui font paître leurs troupeaux sur le bord de la route, se découvrent respectueusement.

C'est d'un curieux aspect.

A quatre heures dix minutes, on est à Denain. Comme à Anzin, une foule énorme accourt au-devant de la voiture du général.

Denain, c'est la diocèse aussi, il y a un monde extraordinaire.

Le général descend de voiture sur la place où il lie cette diocèse et se rend à pied à la salle de l'*Herminette*, escorté de plus de trois mille personnes chantant à gorge déployée la *Revue et la Boulangerie*.

A la salle de l'*Herminette*. Partout des cartes avec l'inscription suivante : Au général Boulanger, ses électeurs de Denain. MM. Lathem et Deraucourt, les chefs du parti boulangiste à Denain, avaient organisé la réunion, sous le prétexte de la fête de la ville, très vaste, était bondée à ne plus pouvoir placer un chat.

M. Laguerre a prononcé un discours applaudi, auquel le général a répondu dans les termes suivants : Mes chers amis,

Merci d'abord de l'accueil que vous me faites, merci à mes communs amis qui m'ont conduit à vous.

Me voici au centre d'une population ouvrière, et je veux vous dire combien je suis heureux de me trouver au milieu de vous.

Tous travailleurs, tantôt soldats, tantôt ouvriers, toujours vous représentez la grande famille nationale que travaillent les principaux éléments.

De votre sort, dépend le sort de la patrie; vos intérêts sont ceux de la nation.

Pendant la nuit, j'ai été aujourd'hui, toute ma sollicitude vous est acquise, et ma constante préoccupation sera de vous voir heureux et forts, pour que la France soit libre et forte.

Je bois aux familles ouvrières et à la République.

Puis on a servi des chopes, et M. le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a quitté Denain au milieu d'un grand enthousiasme.

Un coup de sifflet s'est fait entendre, et le siffleur a été roué de coups.

Pendant la route à Valenciennes, M. Boulanger a été l'objet de nouvelles ovations.

A Valenciennes, acclamations répétées. Sur la Grand-Place, un Cercle des opportunistes, des sifflets nourris.

Le banquet. Le banquet a commencé à 8 heures 1/2. M. de Carpentier, conseiller général, a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

Le général a prononcé un discours dans lequel il a fait allusion aux comptes rendus des journaux opportunistes et radicaux de la ville de Denain.

LE PUIS DE BLANCHÉFACE

Nouvelle découverte. L'espérance que l'on avait conçue de retrouver aujourd'hui, vers midi, le puitsier Detilleux ne s'est pas réalisée. Il est malheureusement probable que ce dépôt de tant d'efforts, malgré le dévouement admirable des travailleurs civils et militaires, la victime de ce drame restera longtemps encore dans son sinistre linceul de sable blanc.

A une heure, les collaborateurs s'élèvent de M. Montgredien, occupés au déblaiement du puits où s'est produit l'accident, ont été forcés d'arrêter. M. Montgredien, lui-même, tout frémissant de douleur, tout entier encoût de l'espérance qui l'avait soutenu jusqu'alors, a dû s'avouer vaincu. Des sondages successifs avaient fait reconnaître que l'obstacle primitif avait fait des progrès énormes, qu'une excavation profonde régnait au-dessous du dernier plancher dans les 4 mètres duquel Detilleux a certainement trouvé quelque temps un abri, que nulle trace de ce plancher n'existait plus, bref, que toute recherche était inutile de ce côté.

A une heure dix, les travaux de sauvetage ont été abandonnés de ce côté.

Cet abandon est dû à la part de M. Montgredien, dont le désespoir est vraiment touchant. On en jugera par la lettre adressée quelques heures plus tard à M. de Muzet, sous-préfet de Rambouillet, lettre dont voici les passages essentiels :

« Monsieur le Sous-Préfet,

« Le 4 mai courant, d'après une dépêche de M. le préfet de Seine-et-Oise, je me présentai devant vous et devant M. le secrétaire général Lévy, ingénieur des mines, et M. de Muzet, sous-préfet de Rambouillet, après discussion l'entreprise de sauvetage du puitsier Detilleux. J'ai la douleur de venir vous déclarer qu'il me faut renoncer à ces travaux, lesquels travaux couronnés de succès. Mes ouvriers sont épuisés de fatigue et des éboulements partiels menacent de leur faire perdre tout espoir de succès. Il me faut donc devenir un obstacle au mien ; mon entreprise était faite en vue de sauver la vie à un des mes semblables et non pas de leur faire perdre la vie à un autre d'eux-mêmes. »

Pendant ce temps, les travaux des admirables et courageux soldats du génie, à qui leur jeune lieutenant, M. Pierron, prêche d'exemple, marchent pour le mieux.

A cinq heures du matin, le puits auxiliaire, parfaitement paré et praticable, atteignait la profondeur voulue et l'on commença la galerie ou « rampe » de six mètres, destinée à aboutir dans l'ancien puits au niveau présumé de la sépulture de Detilleux.

Pendant la matinée, l'exécution de cette galerie se continuait sans encombre. A midi, près de deux mètres étaient aménagés.

Mais, à ce moment, de redoutables symptômes d'éboulement se manifestent. Les hommes doivent remonter et toute hâte, et le lieutenant Pierron, après une descente dans la galerie menacée, fait interrompre le dangereux travail.

Vers quatre heures, M. Keller, ingénieur en chef des mines de Seine-et-Oise, arriva à Blancheface, accompagné de ses assistants, fonctionnaires, journalistes, soldats et gendarmes observent un silence presque religieux.

C'est qu'il s'agit de travaux qui ont pressé toutes les poitrines.

Enfin, les courageux explorateurs reparsèrent et M. Keller eut l'avis que les travaux peuvent continuer, mais à la condition de l'emploi d'un boilage de fer.

Les sapeurs se remettent à l'ouvrage; seulement, il est bien clair que le travail sera bien plus long qu'on ne l'avait cru.

Tous probablément aucun résultat n'est à espérer, L. NOUVEAU.

REVUE DE LA PRESSE

La Justice, la République française, les Débats protestent tous avec violence, les Débats surtout, contre le langage tenu par le général Boulanger à l'égard de la Chambre.

Dans le *Mot d'Ordre*, nous trouvons l'opinion de M. Floquet sous la signature de M. Ranc :

« Ce que dire des nouvelles harangues de M. Boulanger, des discours qu'il a lus à Douai et au banquet de Lille ? Cela échappe à l'analyse comme ceux qui ont été prononcés à Valenciennes. Pas un mot, pas une phrase qui ne soit destinée à la vague indication d'un programme politique ! »

« Ce soldat facétieux dénonce la Chambre qui, dit-il, est en insurrection contre la colonie du pays. Ce n'est pas tout à fait exact, mais nous entendons dire ces choses. En 1851 aussi, en 1852, après le coup d'Etat, on traitait d'insurgés les défenseurs de la Constitution, de la loi, de la liberté. M. Boulanger parle tout naturellement la langue de Bonaparte. Mais il la parle tout droit. C'est maladroite. — Ranc. »

D'autre part, le *Petit Moniteur* écrit :

« Les détails qui nous parviennent de département du Nord, quant à l'accueil qui y a été fait au général Boulanger, ne laissent aucun doute sur les dispositions de la majorité de ses habitants. Cette riche contrée déborde de boulevard de Boulangisme. Si le général était assuré de rencontrer partout la même faveur, nous serions à la veille de son avènement. »

M. H. Rochefort prend vivement à partie, dans l'*Intransigent*, le directeur du *Petit Nord*. Son article a pour titre : *La politique des yeux poutés*.

M. et Mme Jules Simon doivent être fiers de leur fils Charles. Cet enfant prodige a inventé à lui tout seul un procédé entièrement inédit, pour venger l'opportuniste, basté à toutes les élections aux dernières élections du Nord, qui, à l'instar de

l'hospitalité boissaise, ne se vend jamais, un sifflet en bas, il se pour la réception du général Boulanger, par ce qu'il a pu pour les poignards des anti-boulangistes de sa connaissance. Ceux-ci avaient pour consigne de monter au cinquième étage des maisons devant lesquelles passerait le général et de jeter leurs cailloux sur le cortège.

« A présent, on avait combattu un adversaire politique soit le puits, soit l'épée à la main. Mais, ce n'est pas de la sorte, monté à la tribune et adressé à ses contradicteurs de phrases comme celle-ci :

« Vous injures n'atteignent jamais à la hauteur de mon dégoût. »

« M. Simon s'est modifié la nature des arguments à utiliser dans une polémique. Il achève des coups poutés, il dissimule derrière une fenêtre, il se lance sur ceux qui orient : « Vive Boulanger ! »

« Tels sont les hommes que l'opportunisme a fait par enrouler sous sa bannière. Quand un autre coup pouté, véritablement connu sous le nom de Jules Ferry, a traité dans un sermon privé le général Boulanger, de « Saint-Arnaud de café-coquet », celui-ci n'a pas songé un seul instant à acheter des sifflets pour les distribuer sur le passage de l'opportuniste. Il n'a eu qu'un bonnement d'instinct, dont toutes les concessions se sont du reste heurtées à l'inébranlable résolution qu'avait prise Jules Ferry de ne se battre sous aucun prétexte. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Le docteur Mackenzie a examiné hier le larynx de l'empereur. Quoique cet examen fut très difficile, parce que l'opération de l'opération de la trachéotomie, le médecin a pu constater que le mal local n'avait fait que très peu de progrès.

Le général Boulanger jugé par un capitaine d'artillerie

En présence de l'insistance des boulangistes à toujours replacer la phrase : « Le général Boulanger a révoqué l'armée de la torpère dans laquelle elle était ensévelie », le *Figaro* a reçu des lettres de plusieurs officiers des plus distingués et des moins susceptibles de rancunes ou de complaisances.

Parmi ces lettres, notre confrère en relate une écrite par un capitaine d'artillerie. Elle est divisée en cinq points, dont nous extrayons les passages suivants :

« Quelle est la valeur du général Boulanger comme officier ? Lieutenant-colonel d'infanterie à Belfort, il devient colonel de cavalerie à Valenciennes, ne méritant jamais les pléds au quartier, n'assistant pas aux manœuvres, comme à Orléans, dans le reste de la province et celle de Longchamps. »

« Ses partisans parmi les officiers sont ceux qu'il attire par des motifs intéressés, soit par des promesses, soit par des menaces. Leur nombre diminue chaque jour. »

« Ses partisans dans la troupe ? Si le nom de Boulanger a pour elle une signification politique, le sentiment de la discipline lui représente, mais une affection semblable n'est pas militaire. »

« On cause beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »

« D'instinct même et au moment où le général Japy a été motivé par le résultat de l'affaire Chatain, qu'il est antérieur de quelques jours à ce procès. »

« On a vu beaucoup, parmi les officiers de la garnison, d'un ordre qui se trouvaient commandant du 15^e corps d'armée vient d'adresser aux chefs de service. »

Dans cette pièce, on recommande de ne désigner, pour être nommés, à l'avenir, juges aux conseils de guerre, que des militaires intelligents, énergiques et possédant « assez de bon sens pour ne pas se laisser impressionner par tous les paradoxes des avocats. »

« Ces recommandations sont motivées par plusieurs « acquiescements inexplicables », qui ont engagé le général Japy à renoueler le personnel de notre tribunal militaire. »